

Technicolor : mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2021

Technicolor informe que son Document d'enregistrement universel 2021 en version française a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 5 avril 2022.

Il a été établi au format électronique unique européen « *European Single Electronic Format* » (ESEF) et comprend notamment le rapport financier annuel, le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, la déclaration de performance extra-financière, les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

Le Document d'enregistrement universel en version française est disponible sur le site internet de la société à l'adresse www.technicolor.fr (dans la rubrique « Relations Investisseurs » - « Information Financière » - « Informations Réglementées »), ainsi qu'à son siège social situé au 8-10, rue du Renard, 75004 Paris, France. Il est également disponible sur le site internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

Une version anglaise du Document d'enregistrement universel (traduction libre de la version française déposée auprès de l'AMF) est également disponible sur le site internet de la société à l'adresse susvisée.

* *
*

A propos de Technicolor

www.technicolor.com – Suivez-nous : [@Technicolor](https://twitter.com/Technicolor) - [linkedin.com/company/technicolor](https://www.linkedin.com/company/technicolor)

Les actions Technicolor sont enregistrées sur Euronext Paris (TCH) et sont négociables aux Etats-Unis sur le marché OTCQX (TCLRY).